



Inventaire des offres de formation et d'information dans le domaine de la protection des jeunes face aux médias et de la promotion des compétences médiatiques

0 Remarque préliminaire

La présente mise en concours est une invitation à soumissionner au sens de l'art. 35, al. 3, let. b, de l'ordonnance sur les marchés publics (OMP).

1 Contexte

Le Conseil fédéral a adopté le 20 mai 2009 le rapport « Les jeunes et la violence » et, sur cette base, le 11 juin 2010, le programme national « Protection de la jeunesse face aux médias et compétences médiatiques ». Ce programme, limité à cinq ans, vise à aider les enfants et les adolescents à utiliser les médias audiovisuels, électroniques et interactifs de façon sûre, responsable et adaptée à leur âge. Il entend aussi conforter les parents, les enseignants et les adultes de référence dans leur rôle d'accompagnateurs et d'éducateurs. Dans ce but, il s'agit de leur proposer des informations et des formations ciblées. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est chargé de piloter et de mettre en œuvre le programme en impliquant les services concernés de la Confédération, des cantons et de la branche des médias. Le 28 janvier 2011, l'OFAS a publié le plan de mise en œuvre, qui contient des informations sur les structures du programme et sur la mise en œuvre des cinq projets prévus¹. Des groupes de projet mis sur pied par l'OFAS assureront le suivi de la mise en œuvre de ce projet.

1.1 Projet «création d'un portail d'information central»

La Confédération s'appuiera sur l'offre diversifiée proposée en Suisse dans le domaine de la protection de la jeunesse par les organisations privées, les services de police, les hautes écoles pédagogiques et les milieux économiques.

a. Fournir une vue d'ensemble

Un portail d'information central sur la protection des enfants et des jeunes face aux médias sera développé dans le cadre du programme. Il jouera entre autres le rôle de bibliothèque. Les offres de formation et d'information, les outils de promotion des compétences médiatiques ainsi que des informations actuelles sur les risques et les possibilités de protection y seront répertoriés en vue de leur diffusion à l'échelle nationale. La plateforme doit constituer un site national de référence fournissant des informations fiables et à jour. L'offre s'adresse principalement aux parents, aux enseignants et aux personnes relais (police, animation jeunesse, personnel médical et éducatif, conseillers, etc.).

b. Définir des normes de qualité

Le projet vise non seulement à répertorier les offres existantes, mais aussi à définir des normes de qualité pour le contenu et la réalisation des mesures de formation destinées aux enfants, aux adolescents, aux parents, aux enseignants et aux personnes relais.

¹ Cf. <http://www.bsv.admin.ch/jugendschutz>.

c. Repérer les exemples de bonnes pratiques

Cette base doit permettre par la suite de repérer des exemples de bonnes pratiques.

d. Comblent les lacunes

Là où l'offre est lacunaire, il conviendra d'élaborer des outils didactiques qui puissent être utilisés par les enseignants et différents prestataires externes.

2 Objet de l'appel d'offres: recensement scientifique

Le mandat porte sur la réalisation d'un inventaire systématique des offres et des outils de formation et d'information disponibles en Suisse. Le mandataire sera également chargé d'établir les critères de qualité (cf. point 1a) permettant d'identifier les bonnes pratiques (cf. point 1b).

Cet inventaire et ces critères constitueront la base des prochains travaux des groupes de projet. Les critères de qualité existants et ceux définis au sein du groupe de projet seront fournis aux mandataires. L'OFAS assurera la coordination thématique entre les groupes de projet et les mandataires.

3 But du recensement scientifique

Le recensement scientifique doit répondre aux trois objectifs suivants:

1. **Dresser un inventaire systématique des offres et des outils de formation et d'information disponibles** en Suisse dans le domaine de la protection des jeunes face aux médias (aux niveaux national et régional). Différentes catégories sont envisageables pour l'inventaire: prestataire, ancrage institutionnel, thème, contenu, groupe cible, classe d'âge, couverture géographique, langue, forme d'offre, financement et prix.
2. **Recenser les structures et les stratégies de promotion des compétences médiatiques au niveau cantonal**². Il faudra faire apparaître les différences afin de faciliter les comparaisons. Les aspects suivants des systèmes seront analysés : organisme responsable, base politique, objectifs, forme d'offre, groupe cible, prestataire, cadre financier, caractère contraignant.

L'inventaire systématique sera publié sur une plateforme Internet. Il faudra donc préparer les contenus en vue de leur publication en ligne. Parallèlement au recensement scientifique des offres existantes, l'OFAS attribuera un mandat de réalisation d'une plateforme Internet ayant une fonction de banque de données. Les deux mandats seront étroitement harmonisés sous la direction de l'OFAS.

3. Définir des **critères de qualité** permettant d'évaluer les offres existantes dans le domaine de la protection de la jeunesse face aux médias et de la promotion des compétences médiatiques, pour:
 - les offres et outils d'information
 - les offres et outils de formation

Deux approches devraient être adoptées. Premièrement, le mandataire pourrait passer en revue la littérature spécialisée et prendre contact avec les services compétents des pays voisins, afin de recenser les critères de qualité existants. Mais il devrait aussi analyser en profondeur le contenu d'une dizaine d'offres en Suisse, afin de repérer des critères de qualité. L'analyse portera en particulier sur les aspects suivants: structure, concept, clarté, transparence, actualité, assurance qualité, nombre de bénéficiaires portée, accès aux groupes à risque.

² Le site educa.ch peut fournir ici un point de départ (par ex. liste des bureaux cantonaux responsable des TIC). L'OFAS établira les contacts nécessaires à cette fin après conclusion du contrat. Le secteur de la formation doit être exploré, mais il faudra aussi recenser les structures d'autres domaines, comme la promotion de la santé, la police et la justice, ou encore les activités de jeunesse extrascolaires.

4 Produit final

1. Inventaire systématique des offres sur le thème de la protection des jeunes face aux médias et de la promotion des compétences médiatiques.
 - Offres et outils de formation et d'information, classés selon le prestataire et le contenu.
 - Concepts, structures et modèles cantonaux de promotion des compétences médiatiques.

Les données seront classées à l'aide d'une grille de critères. L'inventaire sera intégré à la plateforme en ligne/banque de données mise à disposition par l'OFAS. Le présent appel d'offres ne porte pas sur la mise en œuvre technique.

2. Ensemble de critères de qualité permettant d'évaluer les offres et les outils de formation et d'information.
3. Rapport final contenant les produits mentionnés aux points 1 et 2, des informations détaillées sur la méthode employée et l'analyse des résultats.
4. Article scientifique (synthèse d'env. 10 000 signes) destiné à la publication dans *CHSS/Sécurité sociale* ou dans une autre revue spécialisée.

5 Calendrier

- Délai de présentation des offres (f ou d) 11 avril 2011
- Début des travaux 1^{er} mai 2011
- Participation à un atelier avec les groupes de projet assurant le suivi: présentation de la méthode d'élaboration de l'inventaire et de définition des critères de qualité. 10 mai 2011
- Rapport intermédiaire (f ou d): 20 juin 2011
 1. Inventaire des offres de formation et d'information (en ligne et hors ligne) dans le domaine de la protection des jeunes face aux médias dans toutes les régions linguistiques de Suisse.
 2. Recensement et comparaison des concepts et modèles cantonaux de promotion des compétences médiatiques.
 3. Définition de critères de qualité sur la base de la littérature spécialisée et d'une analyse approfondie du contenu de certaines offres.
- Finalisation du recensement et préparation de l'inventaire en vue de sa publication en ligne. Critères de qualité disponibles. 10 août 2011
- Projet de rapport final 15 septembre 2011
- Version définitive du rapport final, hors inventaire, de 40 à 50 pages (f ou d) 20 octobre 2011

6 Plafond financier

Le plafond financier prévu pour ce mandat est de 80'000 francs, TVA incluse³.

7 Exigences particulières

Le mandat couvre trois régions linguistiques (d, f, i) de Suisse. Le mandataire doit par conséquent garantir qu'il remplira le mandat dans toute la Suisse et qu'il dispose des connaissances spécifiques

³ Le montant du plafond financier est encore en cours de discussion.

et des compétences linguistiques nécessaires, ou alors coopérera avec des partenaires dans les autres régions linguistiques.

8 Exigences à remplir par les offres

Les offres ne doivent pas dépasser 8 pages et peuvent être rédigées **en français ou en allemand**. Elles doivent être envoyées au plus tard le **11 avril 2011** sous forme électronique aux adresses ci-dessous (envoyer une version papier signée uniquement à l'Enregistrement de l'OFAS).

Elles comprendront un plan détaillé de la manière de procéder au recensement systématique des offres et outils de formation et d'information et à l'identification des critères de qualité (y c. calendrier et récapitulation des frais). Elles mentionneront la composition de l'équipe chargée du mandat et les qualifications, références à l'appui, des différents intervenants. Les offres fourniront par ailleurs une évaluation de la charge que représente chaque étape. Les éventuels partenaires impliqués dans la réalisation du mandat figureront également dans l'offre.

9 Procédure et critères d'appréciation

Les offres seront examinées selon les critères suivants:

- Adéquation et qualité de l'offre en ce qui concerne les contenus définis: compréhension du problème, clarté, adéquation et originalité de la méthode proposée.
- Expérience du mandataire dans des problématiques comparables, composition de l'équipe.
- Economicité et rapport coûts/prestations.

10 Contact

Les offres doivent être envoyées sous forme électronique aux adresses suivantes:

claudia.paiano@bsv.admin.ch

Claudia Paiano
Domaine Famille, générations et société
Secteur Questions de l'enfance et de la jeunesse
Tél. 031 322 90 86

BSVRegistratur@bsv.admin.ch

Enregistrement de l'OFAS

Une version papier signée doit être envoyée à l'adresse suivante:

Office fédéral des assurances sociales
Enregistrement
Effingerstrasse 20
3003 Berne

Personne de contact à l'OFAS pour tout renseignement complémentaire:

Claudia Paiano, secteur Questions de l'enfance et de la jeunesse (programme de protection de la jeunesse face aux médias)

claudia.paiano@bsv.admin.ch ou 031 322 90 86